



INFORMATION - COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate
Le mercredi 9 janvier 2013

Budget de 2013 : la nouvelle réserve dédiée à la réfection des rues locales vise les rues locales, les ruelles et les trottoirs
Un budget équilibré pour améliorer les rues des quartiers de Winnipeg et mettre l'accent sur la sécurité publique

Winnipeg, Manitoba – Pour la première fois dans l'histoire de la ville de Winnipeg, le Comité exécutif propose de consacrer un pour cent de la taxe foncière à la réparation et à l'entretien des rues locales, des ruelles et des trottoirs de Winnipeg.

Le budget d'immobilisations préliminaire de 2013 qui a été remis aujourd'hui prévoit dédier un pour cent de la taxe foncière à l'amélioration des infrastructures de quartier essentielles. Le fonds appelé « réserve pour la réfection des rues locales » permettra l'augmentation du budget des rues locales de 66 %, soit de 21,65 millions de dollars en 2012 à 35,86 millions de dollars en 2013, ce qui représente une hausse de plus de 14 millions de dollars. L'augmentation des taxes se montera à moins de 15 \$ pour le propriétaire moyen.

« Les Winnipégois et les Winnipégoises nous ont dit et répété que l'une de leurs priorités était l'état des rues, des ruelles et des trottoirs, a déclaré le maire Sam Katz. Ce budget définit un plan de réfection à long terme, et l'attribution annuelle de fonds aux rues constitue une avancée importante dans la lutte que la ville de Winnipeg mène contre son déficit d'infrastructure constant. »

Notons que vingt pour cent des rues locales de Winnipeg ainsi que seize pour cent des ruelles sont en mauvais état et doivent être en grande partie remises en état ou refaites. De plus, quinze pour cent des rues locales sont légèrement abîmées et nécessitent un entretien en guise de prévention.

« Voilà un budget historique. Pour la toute première fois, nous allouons des fonds à la réfection, dans les quartiers, des rues, des ruelles et des trottoirs, a expliqué le maire adjoint Russ Wyatt, président du Comité d'orientation permanent des finances. Nous proposons d'augmenter ce financement de 66 pour cent afin de nous diriger vers un financement du renouvellement des infrastructures qui soit viable et qui puisse servir aux générations actuelles et futures. »

Le budget de fonctionnement préliminaire prévoit une nouvelle hausse de la taxe foncière de 2,87 pour cent pour financer les services essentiels tels que le Service de police et le Service d'incendie et de soins médicaux d'urgence. Ces services d'urgence essentiels représentent 44 pour cent du budget de fonctionnement de la ville de Winnipeg. Malgré cette nouvelle hausse, la taxe foncière à Winnipeg reste la plus basse de toutes les grandes villes du Canada. L'augmentation en question revient à 42 \$ par an pour une maison moyenne.

Les budgets d'immobilisations et de fonctionnement ont été remis ensemble aujourd'hui. Le fait de relier les deux budgets en question est une nouvelle initiative qui permet de simplifier et d'intégrer la planification stratégique d'ensemble de la ville de Winnipeg et les processus budgétaires.

Les citoyens et les citoyennes sont invités à participer à l'élaboration du budget de 2013. Veuillez composer le 311, 24 heures par jour, sept jours par semaine, afin d'inscrire une délégation pour les réunions indiquées ci-après, réunions qui sont organisées dans le cadre du processus d'approbation du budget 2013.

Le vendredi 11 janvier 2013 – Comité d'orientation permanent du renouvellement des infrastructures et des travaux publics (initialement prévue le 7 janvier)

Le lundi 14 janvier 2013 – Comité d'orientation permanent de la sûreté et des services communautaires (séance ordinaire)

Le mardi 15 janvier 2013 – Comité d'orientation permanent des biens et de l'aménagement (séance ordinaire)

Le mercredi 16 janvier 2013 – Comité exécutif pour entendre les délégations s'exprimer sur la question du budget

Le mercredi 23 janvier 2013 – Comité exécutif, pour étudier les recommandations des comités permanents et remettre ses dernières recommandations

Le mardi 29 janvier 2013 – Séance extraordinaire du Conseil pour examiner les budgets de fonctionnement et d'immobilisations préliminaires

Le budget d'immobilisations préliminaire comprend 374,7 millions de dollars en dépenses en immobilisations pour 2013, tandis que le budget de fonctionnement préliminaire affecte 921,6 millions de dollars de dépenses financées par les recettes fiscales en 2013, dont 556,6 millions de dollars consacrés aux services publics et aux organismes de services spéciaux, ce qui résulte en un budget de fonctionnement combiné qui constitue 1,5 milliard de dollars d'investissements en services, programmes et améliorations d'infrastructure pour les Winnipegois et les Winnipegaises. Les coûts d'exploitation de la ville de Winnipeg restent peu élevés par rapport à ceux des administrations municipales de taille équivalente au Canada.

Le budget de 2013 représente la première étape d'un plan à long terme visant l'amélioration de la qualité de la vie de tous les Winnipegois et de toutes les Winnipegaises. Investir dans des projets que les citoyens et les citoyennes jugent prioritaires permet à Winnipeg de demeurer une ville où il fait bon vivre, travailler et se divertir, et ce, tant aujourd'hui qu'à l'avenir.

Pour des renseignements supplémentaires sur le budget de 2013, veuillez visiter : <http://winnipeg.ca/2013budget>.

-30-

Renseignements sur la réserve pour la réfection des rues locales

- C'est la première année d'un plan de 25 ans qui vise à financer de manière viable la réfection des rues locales.
- La réserve permettra une augmentation de 66 % du budget de réfection des rues locales, soit 35,86 millions de dollars en 2013 par rapport à 21,65 millions de dollars en 2012 (hausse de plus de 14 millions de dollars).
- On affectera un pour cent de la taxe foncière à la réfection des rues locales, des ruelles et des trottoirs.
- Chaque année verra 4,5 millions de dollars de nouveaux revenus.
- Une somme de 10 millions de dollars sera empruntée en 2013 pour la réfection des rues locales, et la nouvelle réserve servira à rembourser cet emprunt (frais de service de la dette de 2013 estimés à 500 000 dollars).
- La somme restante de 4 millions de dollars servira au paiement des travaux de réfection des rues supplémentaires.
- Il faudra un vote favorable de deux tiers des membres du Conseil pour que les fonds soient utilisés autrement que ce qu'il a été prévu.